HAL
open science

Sur quelques modifications du système universitaire ...

Bruno Ollivier

To cite this version:

Bruno Ollivier. Sur quelques modifications du système universitaire .... Multimédia et construction des savoirs, Presses Universitaires Franc-Comtoises, pp.47-55, 2000. edutice-00000587

HAL Id: edutice-00000587

https://edutice.hal.science/edutice-00000587

Submitted on 5 Aug 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(1999) Ollivier Bruno, *Sur quelques modifications du système universitaire…*
dans (2000) *Multimédia et construction des savoirs*, pp.47-55, Presses Universitaires Franc Comtoises : , Besançon

Sur quelques modifications du système universitaire…

S'il fallait une preuve que nos travaux s'inscrivent dans l'actualité, je la trouverais dans le numéro du "*Monde*" daté d'aujourd'hui qui croise en deux points, bien différents, les préoccupations de ce colloque, en ses rubriques économique et culturelle.

En sa rubrique économique, *Le Monde* nous informe que les Technologies d'information et de communication créent une partie non négligeable de la croissance du PIB français, et que leur part augmente[1]. Les télécommunications, puis l'informatique et enfin, la communication sont à l'origine de cette croissance. Dès lors qu'on parle de TIC, fût-ce à l'université, on ne peut donc penser qu'il s'agit d'une question uniquement pédagogique. On traite d'une question politique, au sens plein du terme, avec ses conséquences économiques, sociales, y compris en termes d'emplois, et aussi cognitives, organisationnelles et pédagogiques à l'université.

Une page entière du *Monde des livres*, avec en particulier un article de Roger Chartier[2] pose la question de la transition d'un média à un autre, et rappelle que du second au quatrième siècle de notre ère, un autre passage s'est fait du *volumen* (rouleau qu'on tenait à deux mains) au *Codex* (ensemble de feuillets). L'examen des conditions et des conséquences de ce passage d'un support à un autre peut nous aider à comprendre ce que signifie l'apparition du support électronique. Le changement de support, explique Chartier, se réalise sur une temporalité longue, passe par des coexistences plus que par de simples substitutions. Il amène avec lui des changements de pratiques de lecture, parce que de nouvelles possibilités se font jour (indexation, notes en marge…) et que de nouveaux modes de rapport au texte se développent.

Le changement de support de l'écrit, dans le passage du *volumen* au *codex* comme dans celui du livre imprimé au support électronique, a des conséquences cognitives aussi bien qu'organisationnelles. Il concerne l'accès aux connaissances, donc leur construction (entendue comme construction par un élève ou un étudiant, c'est-à-dire apprentissage, ou construction du savoir par un chercheur c'est-à-dire recherche). Il remodèle les structures sociales de cet accès, donc modifie les organisations impliquées dans ces fonctions d'enseignement et de recherche. Au premier plan, pour nous, les universités, mais aussi notamment les bibliothèques, le secteur de l'édition et de la presse scientifique.

Là encore, si les propos de Roger Chartier concernent bien l'université et la construction des savoirs, ils ont une portée bien plus vaste, et n'envisager que l'aspect pédagogique ou

---

[1] En 1997, le high-tech a représenté en France 3,5 % du PIB. Selon Dominique Strauss Kahn, les technologies de l'information et de la communication ont contribué à hauteur de 0,5 point à la croissance économique de 1998 (3,2 %). Aucune étude statistique n'étant encore disponible pour 1998, cette évaluation repose sur des calculs approximatifs. Les derniers calculs précis portent sur 1997. Dans une étude rendue publique aujourd'hui, l'Insee indique "en 1997, les technologies de l'information et de la communication (informatique, télécommunications, électronique communication) ont engendré 5 % du PIB (et non de la croissance), soit davantage que l'industrie automobile et l'énergie réunies". Selon l'Insee, la France se situerait au 4ème rang mondial pour cette activité avec un chiffre d'affaires de 186 milliards de F. 149 000 personnes y seraient employés, soit 1 % seulement de l'emploi salarié dans les secteurs marchands. Le champ retenu par les statisticiens inclut des activités de communication, parfois très anciennes (édition, imprimerie, audiovisuel). Hors secteur de la communication, les technologies de l'information et la communication (TTC) ne représentent plus que 3,5 % du PIB.

[2] Une nouvelle espèce de livres, Roger Chartier, Le Monde, 28 mai 1999. Sur cette question, voir également Chartier Roger, " Du Codex à l'écran, les trajectoires de l'écrit ", *Solaris*, 5 (.

universitaire de la question serait s'interdire une compréhension générale d'une mutation qui frappe certes les universités, mais aussi tous les secteurs de la société.

On partira ici de l'idée que l'université est pleinement concernée par les changements en cours, mais que, d'une part, ce qui la frappe participe d'un mouvement général, d'autre part, qu'elle possède, à côté d'autres secteurs sociaux, ses propres spécificités, liées à ses fonctions propres, pour proposer quelques principes d'analyse.

Mais, à coup sûr, refuser d'engager la réflexion sur les conséquences cognitives et organisationnelles de ce changement de support, c'est s'empêcher d'envisager l'avenir des structures universitaires, tant en termes de recherche qu'en termes d'enseignement, à moyenne échéance.

Si les fonctions des systèmes éducatifs et de formation sont en train de changer, ce n'est pas l'université qui a été la première frappée par ces mutations. D'autres métiers, d'autres secteurs d'activités sont depuis plus longtemps confrontés à ces processus, et de manière d'autant plus violente qu'ils sont soumis à une obligation de résultats économiques, de productivité et de rendement que l'université ignore le plus souvent.

L'observation de ces secteurs peut nous renseigner sur le type de tensions auxquelles il est raisonnable de s'attendre. Ainsi, l'enseignement et la presse sont deux types de médiation soumis à l'arrivée de l'électronique. L'examen de ce qui se passe dans la presse indique ce qui peut arriver dans un avenir proche à l'université.

Un enseignant transmet fondamentalement des représentations du monde et des moyens de le représenter, de le coder, qui permettent ultérieurement d'agir sur et dans le monde. Ce qui est vrai de l'enseignement primaire le reste fondamentalement à l'université. De ce point de vue, l'enseignant agit comme le journaliste ou le vulgarisateur scientifique, et il leur est, à certains titres comparable. Il transmet des visions du monde. Certes, sa visée n'est pas la même. Les systèmes éducatifs et de formation ont une vise à long terme, les journalistes non. Mais, comme eux, l'enseignant voit sa fonction questionnée par l'apparition des supports électroniques. Les problèmes posés à la profession de journaliste, les conflits que suscite leur généralisation peuvent rappeler ce qui arrive déjà quelquefois à l'Université, ou anticiper ce qui risque de se produire. Une lecture croisée de la manière dont Internet arrive dans ces deux champs sociaux permet de relever des questions que le nouveau support pose à la profession.

En voici trois, fondamentales, déjà formulées explicitement chez les journalistes, mais pas toujours à l'université.

1./ Le problème des droits de propriété.

Il va de pair avec celui de la rémunération et peut s'envisager d'un triple point de vue juridique, économique et éthique. Journalistes et enseignants produisent des contenus, majoritairement sous forme de textes. Pour les uns comme pour les autres, certains modes de diffusion sont classiquement admis, qui, le plus souvent, supposent une utilisation unique. C'est la publication de l'article, ou le cours qui est donné. La situation change avec le stockage électronique et la possible mise à disposition des données sur le réseau. Celle-ci a deux caractéristiques. Elle se fait à la demande, donc un nombre de fois imprévisible, et dans le cadre d'une économie marchande.

On peut dès lors se demander qui possède les *droits* sur le contenu produit par le journaliste, comme sur le cours produit par l'enseignant, une fois qu'il est archivé sur support électronique, voire mis en ligne, et vendu ? On pourrait dire, avec Hagel et Singer[3], que l'irruption de l'outil Internet provoque l'apparition de nombreux modèles économiques plus ou moins nouveaux. Ils ont une caractéristique commune : tous se fondent sur la capacité à capter l'information sur le client et l'utiliser à des fins commerciales. On en donnera ici trois exemples, tirés de la seule presse francophone.

- Huit journalistes du *Figaro* ont soutenu récemment devant les tribunaux que le journal n'avait pas les droits de rediffuser leurs articles, et que la rémunération qu'ils touchaient ne correspondait qu'à la première publication sur la version papier du quotidien. Le jugement rendu interdit au *Figaro* d'exploiter, que ce soit via le *Minitel* ou l'*Internet*, les articles des journalistes de sa rédaction sans leur autorisation. Et ce journal a été condamné à Paris, pour non-paiement des articles reproduits sur son serveur minitel et son site Web[4].
- Les journalistes des *Dernières Nouvelles d'Alsace*[5], de leur côté, viennent d'obtenir une rémunération supplémentaire, qui correspondra à 10 % de la marge nette dégagée par la diffusion électronique de leurs articles.
- Ce conflit existe aussi, pour les mêmes raisons, de l'autre côté de l'Atlantique. Un communiqué des associations de journalistes du Québec proteste ainsi contre le fait que : *" les quotidiens, hebdomadaires et magazines du Québec vendent à CEDROM-SNI l'ensemble des articles qu'ils publient sans obtenir le consentement de leurs journalistes pigistes et sans leur verser des redevances, bafouant ainsi la Loi canadienne sur le droit d'auteur. CEDROM-SNI achète de ces principaux médias écrits du Québec leurs articles pour sa base de données électronique, puis les revend à l'unité et sur une base mensuelle ou annuelle sur son site Internet depuis 1995, ou encore par abonnement sur cédéroms* ".

La mise en ligne de cours, volontaire ou obligatoire[6], est porteuse de la même question et des mêmes conflits, au départ d'ordre juridique. Dès lors que, sans problème technique majeur, le cours est dissociable du moment et de l'endroit où il est donné, se pose la question de sa propriété, ce qui place l'enseignant en position d'auteur, ou de producteur de contenus, l'intègre dans une chaîne de production dont il n'a pas *a priori* l'habitude et change radicalement son statut.

Est-il prêt à ce changement de statut professionnel ?

2./ La question économique.

Souvent négligée dans nos universités, elle se pose désormais de manière évidente aux médias de presse. Francis Pisani, en commentant une assemblée de journalistes étasuniens consacrée à l'arrivée d'Internet dans le milieu, rappelle que le problème est en apparence paradoxal. Tut le

---

[3] John Hagel et Marc Singer, *Modeler les marchés quand les clients fixent les règles* Harvard Business School Press, 1999.
[4] http://www.liberation.fr/multi/actu/semaine990412/art990412a.html
[5] <http://www.dna.fr/dna/>
[6] Qu'on se souvienne de la grève de l'université de Toronto, dont les enseignants refusaient la politique de technologies d'information et de communication, les contraignant à mettre tous leurs contenus en ligne, et ont obtenu gain de cause après un blocage de l'université de huit semaines…

monde croit qu'Internet fait faire des économies. Or : " *Le défi économique est relativement simple à poser : si on peut installer un site Web a moindre coût, on se heurte très vite à deux problèmes. D'une part, il faut se faire connaître, ce qui coûte une fortune ; d'autre part, produire des informations coûte cher.* "

Le mythe de l'économie budgétaire que permettraient les TIC a la vie dure. Nombre de décideurs universitaires sont encore persuadés que la mise en ligne de cours, l'université virtuelle, la généralisation des TIC permettent de faire des économies, ce en quoi ils ignorent le plus souvent les coûts réels d'acquisition, de maintenance, de mise en forme éditoriale, et de production/réception dans des standards identiques.

Mais la question économique a un autre aspect. Inséré dans un contexte fondamentalement marchand, le journaliste a l'impression de perdre un peu son âme. Francis Pisani raconte que : " *Les journalistes ont du mal à admettre que, dans une presse financée par la publicité, ils ont pour fonction première d'amener des lecteurs, des auditeurs ou des spectateurs aux vendeurs de savonnettes et autres produits de consommation courante. Leur situation est encore plus précaire sur la toile où le "message", publicitaire ou autre, peut être transmis sans intermédiaire.* "

Le contexte actuel d'industrialisation des connaissances, initié par le développement des centres d'enseignement à distance, et qui prend une toute autre dimension avec Internet, n'ira pas sans poser les mêmes problèmes existentiels (et essentiels) aux enseignants dès lors qu'ils vont se voir mis en vente, comme c'est déjà le cas aux Etats-unis, dans le cadre de stratégies au marketing sophistiqué.

Cette mutation est-elle acceptable par le corps enseignant ?

3./ Le formatage des écrits.

C'est enfin le format imposé au contenu, dès lors qu'on veut le diffuser, les normes qui vont enserrer l'écriture du cours, comme de l'article de presse, qui sont en question. Parce qu'on passe de la page imprimée à l'écran d'ordinateur, les techniques de base de l'écriture sont remises en cause. Encore une fois, Francis Pisani évoque les journalistes étasuniens : " *Le défi posé par les nouveaux médias que les journalistes semblent avoir le plus de mal à relever concerne leur façon de travailler et d'écrire. (...) Les journalistes n'y ont plus le monopole de la parole. Il leur faut inventer un journalisme différent, un peu plus humble, plus en contact avec les gens. Ce changement de mentalités prend plus de temps que l'installation d'une ligne Numéris* ".

La structure canonique des articles est remise en cause : " *Quant à la question de la forme des articles que nous écrivons, elle, semble demeurer un sujet tabou. George Shirk, rédacteur en chef de* Wired News *a déclaré que "*l'excellence journalistique" *dépend beaucoup aujourd'hui de l'usager et qu'il tend à concevoir les articles qu'il publie comme des fragments d'une histoire plus complète. Mais la plupart des autres orateurs s'en tiennent à la conception aristotélicienne selon laquelle un article doit avoir un début, un milieu et une fin. Ce qui se justifie sur le papier, mais ne s'impose ni sur l'ordinateur ni sur l'Internet.* "[7]

[7] *ELEC_CHRONIQUES Le point de vue de Francis Pisani en direct de la Silicon Valley*., Les questions que se posent les journalistes branchés (Sur une réunion de journalistes de la Silicon Valley et de San Francisco le 10 mars 1999 à l'école de journalisme de l'université de Berkeley).

C'est ainsi que pour pouvoir être inscrit sous forme hypertextuelle, et devenir lisible à l'écran, le discours de l'enseignant doit se soumettre à des règles qui le transforment complètement. Elles tiennent à l'enchaînement des pages d'écran et à leur rationalité, tout autant qu'au format quantitatif (nombre de lignes) d'un écran. La lisibilité sur écran ne s'acquiert pas selon les mêmes moyens que l'attention d'un groupe d'étudiants. Et la structure d'un Cédérom ou d'un hypertexte n'a plus grand chose à voir avec le polycopié d'antan.

Un tel changement dans les normes d'écriture peut-il être consenti sans douleur par les enseignants ? Peut-il être imposé ?

Ces changements sont d'autant plus cruciaux que les fonctions des systèmes éducatifs et de formation sont en train de changer et que ces bouleversements juridiques, économiques et de format arrivent à une époque où les fonctions des systèmes éducatifs, universitaires et de formation sont profondément remises en question. Les études servaient, autrefois, à obtenir des diplômes. À cette logique de diplômes est de plus en plus substituée une demande de compétences, à la fois de la part des employeurs et de la part des étudiants eux-mêmes.

L'université, comme un système de formation, est souvent interrogée sur les compétences qu'elle permet d'acquérir (la fonction critique n'étant pas souvent la compétence la plus prisée).

Si le multimédia pose une question d'ordre technologique aux systèmes universitaires et éducatifs, il pose aussi des défis d'ordre politique, social et économique.

Politique parce que c'est à terme la question du pilotage des systèmes éducatifs e universitaires qui est posée. Sera-t-il assuré par les Etats, ou par des groupements industriels, qui auront la propriété des contenus, maitriseront les connexions et les logiciels ?

Social, parce que notre modèle de formation repose sur la confrontation et la rencontre physique de groupes et d'enseignants, confrontation et rencontre auxquelles l'électronique peut substituer un contact à distance, synchrone ou asynchrone, peut-être plus centré sur les demandes précises de l'élève, mais qui déstructure le lien social sur lequel notre système éducatif fonctionnait. L'apprenant, pour reprendre la terminologie à la mode, devient un individu atomisé, isolé, considéré comme sujet à part (avec ses demandes et son rythme propres) mais il ne peut plus se confronter aux autres. Social aussi parce que l'ensemble des professions voit ses modèles de compétences questionnés par les machines à communiquer.

Economique, parce que les coûts d'achat de renouvellement, et de maintenance de matériel, ceux de développement, s'ils sont le plus souvent ignorés ou minorés, engagent les systèmes éducatifs dans des voies de dépendance nouvelles, dont il conviendrait de mesurer les conséquences.

Dans ces conditions, et vue l'étendue des changements en perspective, il est légitime de se demander ce qui pourra, mis à part le renouvellement naturel des générations et le militantisme pédagogique d'enseignants conscients des enjeux actuels, permettre une adaptation rapide du système, quelle que soit la volonté des décideurs politiques…

Bruno Ollivier, Institut National de la Recherche Pédagogique

Montbéliard, mai 1999.